

Communiqué de presse

Le 12 décembre 2023

Cri d'alarme des acteurs des solidarités et de la santé L'Uniopss et ses adhérents interpellent Emmanuel Macron

Plus de 300 témoignages recueillis en quelques jours... Partout en France, dans tous les secteurs (de la protection de l'enfance au grand âge, en passant par le handicap et la lutte contre l'exclusion), les responsables de structures associatives crient leur désarroi. Si avec ses adhérents, l'Uniopss interpelle aujourd'hui le président de la République dans une lettre ouverte, c'est pour que ce cri d'alarme sur le devenir des associations, qui met en péril l'accompagnement d'une large partie de la population, soit enfin entendu.

« Résolument humains ! » : tel est le titre du **nouveau projet politique et stratégique** (2024-2030) que le Conseil d'administration de l'Uniopss a adopté le 12 décembre. Adossé aux valeurs et à l'histoire de l'Union, ce document socle réaffirme le positionnement de l'Uniopss à la fois comme tête de réseau associative des solidarités et de la santé, et comme corps intermédiaire engagé en faveur d'un projet pour toute la société.

Depuis des mois, nous alertons sur la situation d'acteurs associatifs qui, sur le terrain, dans tous les territoires et dans tous les secteurs, se débattent avec un quotidien de plus en plus insoutenable. Face à cette crise sans précédent qui menace la pérennité des associations et, avant tout, l'accompagnement des personnes vulnérables, **nous avons voulu donner la parole aux acteurs du « prendre soin » et du lien**. En seulement 6 jours, nous avons recueilli 300 témoignages qui donnent à « ressentir » leur désarroi et leur colère.

Ces témoignages sont tous concordants : **nos associations ne meurent pas toutes mais toutes sont frappées**. Les difficultés de recrutement (pour 90 % d'entre elles), l'épuisement et la perte de sens pour les professionnels, auxquels s'ajoutent des problèmes trésorerie (pour près de 40 %) ont des conséquences directes sur la qualité de l'accompagnement et l'accueil des personnes en situation de vulnérabilité, qui à domicile ou en établissement, n'ont plus accès aux dispositifs auxquels elles ont droit. **Avec les associations en danger, ce sont les solidarités qui sont sur le point de craquer.**

Face à la gravité de la situation, **nous engageons plusieurs actions :**

- **Nous adressons, avec 42 associations adhérentes nationales de l'Uniopss, une lettre ouverte au président de la République afin d'être reçus ensemble** pour lui présenter les réalités concrètes vécues par les acteurs de terrain et proposer des solutions pour tenir les engagements que nous devons aux personnes vulnérables ;

- **Nous appelons les acteurs associatifs à se mobiliser ensemble la semaine du 18 février 2024 pour faire, deux ans après, le bilan de la Conférence des métiers du 18 février 2022, dans laquelle les pouvoirs publics avaient pris des engagements ;**
- Nous demandons aux autorités publiques d'engager les travaux concrets permettant de connaître leurs trajectoires budgétaires afin de revaloriser les métiers de l'humain. **Pour cela, nous demandons que la parole de Jean Castex, alors Premier ministre, soit tenue afin que le Comité des métiers socio-éducatifs qui devait être institué soit mis en place ;**
- **Nous demandons dès à présent que les fonds prévus par l'État pour revaloriser les bas salaires soient débloqués dès le mois de janvier** (150 M€ votés dans le PLFSS 2023 et 150 M€ dans le PLFSS 2024). Les femmes et les hommes qui perçoivent les plus bas salaires ne peuvent attendre encore des mois, voire des années.

Ce cri d'alarme doit être écouté pour mesurer l'ampleur de la crise. Il doit surtout être entendu par les autorités publiques et l'ensemble du pays. Alors que les négociations conventionnelles de branche sont en échec, **nous avons besoin de perspectives claires et pluriannuelles** pour la revalorisation des métiers de l'humain, en situation de sur-place depuis deux ans.

Contact presse : Valérie Mercadal - Tél. 01 53 36 35 06 – vmercadal@uniopss.asso.fr

A propos de l'Uniopss

Créée en 1947, l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) rassemble les acteurs associatifs des secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle porte ainsi auprès des pouvoirs publics la voix collective de l'ensemble de ces associations, engagées auprès des personnes vulnérables, pour développer les solidarités.

Présente sur tout le territoire au travers d'un réseau d'unions régionales et d'une centaine de fédérations et d'associations nationales, l'Uniopss regroupe près de 35 000 établissements, 750 000 salariés et un million de bénévoles.